



Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Invitation à l'Assemblée Générale de RSN vendredi 7 août 2020

Montalivet, le 23 juillet 2020

Chers membres et ami.e.s de notre association,

Avec cette lettre nous aimerions vous rappeler notre AG du 07/08/2020 au « Home TV ».

Cette AG va être tenue en deux parties :

- **A 9h45 une Assemblée Générale Extraordinaire – réservée aux membres de RSN à jour de leur cotisation** – qui décidera du futur fonctionnement de notre association après le départ de trois membres du bureau de RSN, et
- **A 10h30 l'Assemblée Générale Ordinaire – ouverte à tout le monde** – avec l'élection du nouveau CA, une discussion sur les futures actions à mener et **une discussion avec M. Renaud Brahimi, le nouveau directeur du CHM**

Pour l'ordre du jour détaillé voir au verso.

Vous avez plusieurs possibilités pour payer votre **cotisation 2020** et acquérir le droit de vote aux 2 AGs : par chèque ou en espèces chez Hilary Price (Polynésie 100), Lucile Toussaint (Atlantique 65) ou Michèle Dumontier (Médoc 23) ou sur notre site www.respect-sante-nature.fr.

Les 5 candidat.e.s actuelles au futur Conseil d'Administration/Bureau vous invitent à les rejoindre pour l'élection du 7 août. Vous pouvez vous porter **candidat.e au CA** dès maintenant aux adresses ci-dessus ou en contactant notre président Marc Galliot par tél. 06 60 05 77 90 ou email marcogalliot@hotmail.fr ou lors de l'assemblée. Nous serons ravi.e.s de vous souhaiter la bienvenue et de créer le futur de RSN avec vous !

Si vous souhaitez participer activement à notre Assemblée :

- Soumettez-nous les questions/problèmes que vous souhaiteriez voir traiter dans le futur
- Envoyez-nous les questions que vous voulez poser à M. Brahimi lors de notre AG. Elles lui seront transmises à l'avance dans un souci d'efficacité des échanges lors de l'AG

COVID 19 : afin de mieux protéger l'ensemble des personnes présentes, nous avons décidé de tenir l'AG dans une salle plus grande : la salle Astra, à côté du home TV. Cette salle nous permettra de respecter les distances nécessaires. Vous aurez du gel désinfectant à votre disposition.

ATTENTION: Le port de masque sera obligatoire à l'Assemblée !

Si vous ne pouvez pas assister à notre Assemblée, merci de donner **procuration** à un membre qui pourra participer à l'aide du formulaire joint à cette lettre.

Pour ceux qui ne sont pas encore membres de RSN nous avons ajouté le **bulletin d'adhésion** à cette lettre.

Cher.e.s ami.e.s, nous nous réjouissons à l'avance de votre participation à notre Assemblée !

Salutations naturistes

Pour le bureau et le CA

Marc Galliot, président

Ordre du jour prévu :

9h45 – Assemblée Générale Extraordinaire :

seulement pour les membres à jour de leur cotisation !

- Salutation par le président
- Explication de la raison pour l'AGE
- Déclaration des membres sortants du bureau
- Présentation de la future organisation de RSN :
- Questions, débat
- Vote pour ou contre la continuation de RSN

10h30 – AG ordinaire

avec tou.te.s les intéressé.e.s

- Bienvenu aux nouveaux.elles venu.e.s
- Rapport d'activités par le président
- Rapport des finances par la trésorière
- Discussion et quitus accordé sur le bilan d'activités de RSN, remerciement aux membres sortants du CA
- Election du CA
- Perspectives pour le travail futur
- Discussion : La parole au public
- **12h15** - Arrivée et interrogation de M. Brahimi

13h00 – Pot de l'amitié